ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Guadeloupe : tourisme et loisirs

Question écrite n° 10084

Texte de la question

M Arnaud Lepercq attire l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre de l'industrie et de l'amenagement du territoire, charge du tourisme, sur le developpement du tourisme en Guadeloupe. La demande touristique pour cette destination est tres importante et ce departement offre une large capacite d'accueil touristique tant locative qu'hoteliere. Malheureusement, les lignes de transports aeriens ne desservent pas en suffisamment grand nombre la Guadeloupe et, les nombreux retards horaires qui affectent sa desserte decouragent beaucoup trop de vacanciers. Aussi, il lui demande d'intervenir afin de favoriser le developpement touristique de ce departement.

Texte de la réponse

Reponse. - Il n'est pas tout a fait exact de dire que la Guadeloupe a une offre de transport aerien insuffisante. Bien que cette responsabilite incombe au ministre charge des transports, le ministre du tourisme a pris en compte le caractere tres positif pour le developpement du tourisme dans les Antilles du a l'augmentation tres sensible de la capacite aerienne mise en oeuvre par plusieurs compagnies francaises au depart de la metropole. Cette situation a entraine un developpement sensible de la frequentation touristique de la clientele francaise et europeenne. On doit cependant constater avec l'honorable parlementaire que cet aspect positif se double toutefois d'une insuffisance des liaisons aeriennes avec le continent americain et les autres pays europeens, qui n'offrent pas, a l'exception du Canada et des Etats-Unis au depart de Miami seulement, de lignes regulieres vers la Guadeloupe. Il est donc indispensable qu'un effort de prospection, interessant a la fois les pouvoirs publics nationaux et regionaux mais aussi les professionnels concernes, soit entrepris afin de persuader voyagistes et transporteurs de l'interet de la destination Guadeloupe et dependances. Un certain nombre d'indicateurs : augmentation des investissements etrangers, succes des presentations lors des salons internationaux, montrent que cette tache n'est pas hors de portee. Pour sa part, le ministere du tourisme estime prioritaire une meilleure frequentation internationale des Antilles, et de la Guadeloupe en particulier, et multiplie les efforts pour une approche coordonnee des marches etrangers dans le domaine de la promotion. Celle-ci doit passer par le renouvellement des conventions qui lient les organismes charges de celle-ci en Guadeloupe avec Maison de la France.

Données clés

Auteur : M. Lepercq Arnaud
Circonscription : - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 10084
Rubrique : Dom-tom
Ministère interrogé : tourisme
Ministère attributaire : tourisme

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 27 février 1989, page 949